

SERMENTIZON INFOS



Madame, Monsieur,

Nous voici mi-septembre, ce qui veut dire que la Saint Loup, notre fête patronale est passée et pour beaucoup d'entre nous, cela signifie la reprise ou la rentrée. J'espère que vous avez toutes et tous pu profiter d'une période de repos bien méritée malgré la période caniculaire.

Notre fête patronale a permis de passer des moments agréables le samedi et le dimanche et a attiré plus de 200 personnes sur le week-end. Merci aux membres du comité des fêtes qui est chargé par la commune d'organiser ces manifestations festives. Merci aux membres de la FNACA et du conseil municipal pour la cérémonie au monument. Et merci aux bonnes volontés qui ont donné un coup de main pour le bon déroulé de la fête.

Comme l'automne approche et que le manque d'eau est important, les feuilles commencent à tomber, en particulier les feuilles d'imposition. Vous trouverez dans ce Sermentizon Infos des explications importantes pour comprendre les augmentations et d'autres informations également très intéressantes.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Très cordialement.

Serge THÉALLIER - 06 43 41 09 91

Mairie : Tél. 04 73 53 19 32

Courriel : mairie.sermentizon@wanadoo.fr

Site internet : www.sermentizon.fr ou www.mairie-sermentizon.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h45
- Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h45
- Vendredi de 8h30 à 12h30

Agence postale : Tél. 04 73 53 14 26

Horaires d'ouverture :

- Mardi - mercredi - jeudi - vendredi - samedi de 9h00 à 12h00
- Fermée le lundi

Comité de rédaction

*Emilie Bilisari
Christiane Champilou
Elisabeth Fresneau-Labarre
Renaud Martel
Serge Théallier*

Taxe sur foncier non bâti

Pour les bases du foncier non bâti, environ 20% des bases communales sont exonérées de taxes sauf pour la cotisation à la chambre d’agriculture qui est calculée sur la totalité.

La base de référence 2022 a également été choisie à 1000 avec 200 d’exonération. Ce qui fait pour 2023 en tenant compte de l’augmentation de 7.1% une base de 1071 avec 214 d’exonération.

En analysant ces 2 tableaux vous pouvez constater que la partie revenant à la commune augmente de 7%, ce qui correspond à la revalorisation des bases. En effet, lors du vote du budget, **le conseil municipal n’a pas souhaité faire progresser les taux communaux** afin de ne pas trop impacter les contribuables de la commune, contrairement à d’autres collectivités dont certaines ont voté des taux très importants (vous avez certainement lu des articles dans la presse à ce sujet).

Si vous n’avez pas eu de modification de vos bases (autre que la valorisation de 7.1%) alors votre **foncier bâti** (partie haute de votre feuille d’imposition) a globalement augmenté de **13.89%** et votre **foncier non bâti** (partie basse de votre feuille d’imposition) a quant à lui augmenté de **17.78%**. Il faut rajouter à ces 2 parties les frais de gestion prélevés par les services fiscaux qui sont de 3% (part communale et intercommunale) ou 8% (TEOM) ou 9% (Taxe spéciale)

Nous avons déjà expliqué qu’avec la disparition de la taxe d’habitation la part de foncier bâti qui était collectée par le département revient maintenant à la commune. Comme ce transfert était plus important que notre montant de taxe d’habitation, nous devons rendre de l’argent à l’état. Pour ceux qui sont assujettis au foncier bâti vous pouvez lire que nous renvoyons 12 796 € pour cette année. Dans cette même phrase les services de l’état vous expliquent que cette modification permet de compenser la perte de la taxe d’habitation (TH) à l’euro près. Il est bien évident que cela a été vrai la première année de disparition soit 2017, depuis ce n’est plus le cas. Il nous a été demandé de ne pas faire évoluer le taux de TH lors de la disparition progressive de cette taxe (pendant 6 ans). Cette taxe aurait suivi la dynamique des autres taxes et aurait augmenté régulièrement. Donc il y a bien longtemps que le remboursement ne se fait pas à l’euro près.

Vie communale

Depuis, le dernier bulletin, des petits travaux de voirie communales ont été réalisés avec en particulier le chemin des Portes à la Cuvette et très prochainement, l'accessibilité aux deux nouvelles maison en cours de construction situées en dessous du bourg.

En 2023, d'autres projets de réfection de voirie communale sont en réflexion ou en cours de chiffrage, les prochains « Sermentizon Infos » seront l'occasion de vous informer à ce sujet. Il est important de vous rappeler que vous pouvez porter à notre connaissance les différentes demandes concernant la voirie. Ces demandes seront toutes étudiées et intégrées au programme de travaux défini depuis 2 ans.

La réfection de l'aire de jeux derrière la Mairie devrait démarrer la dernière semaine de septembre :

Les travaux consisteront en le démontage de l'aire existante, suivra le terrassement du terrain. Une fois remis à plat et la création d'accès réalisé, l'entreprise Replay Services se chargera de l'aménagement. L'aire sera équipée, dans un premier espace, de multiples jeux :

- Un jeu multifonctions à destination des enfants de 2 à 12 ans comportant notamment 2 toboggans.
- Une nacelle pouvant accueillir jusqu'à 4 enfants
- Des jeux sur ressort
- 2 panneaux ludiques sur les thèmes musique et morpion.

Le tout sera installé sur un sol souple de sécurité, résistant dans le temps, conforme aux exigences réglementaires, pour lesquelles nous sommes contrôlés chaque année.

Le second espace sera réservé aux enfants un peu plus grands et sera équipé d'un fronton permettant de jouer au foot et au basket et une table de ping-pong.

Cet aménagement sera, nous l'espérons, la possibilité pour nos enfants de se retrouver et de s'amuser en toute sécurité.

Téléthon

Rendez-vous en cette fin d'année, pour la paella du Téléthon le **samedi 11 novembre** pour renouveler et même battre le record de participation.

En attendant, cette réjouissance l'équipe organisatrice propose une bourse aux vêtements.

SERMENTIZON

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

De 9h à 17h salle des fêtes

**BOURSE
AUX
VETEMENTS**



Venez remplir vos placards à petits prix pour la rentrée

**Buvette et petite restauration
Au profit du téléthon**



IPNS

Bibliothèque

A la bibliothèque, les horaires restent les mêmes !
Nous rappelons que l'inscription est gratuite pour tous.

Horaires d'ouverture

- le mercredi de 15h00 à 17h00
- le samedi de 9h30 à 11h30

Boîte à livres :

On en trouve de plus en plus partout ! Ces petites bibliothèques de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement. Depuis le 1^{er} juillet, elle est installée sous la halle en face de l'église.

Exposition en vue : L'École au fil du temps

La bibliothèque va vous proposer une exposition fin octobre sur l'école. Le temps pour les uns de se souvenir et les autres de constater l'évolution des outils et des méthodes d'apprentissage. L'association Culture et Patrimoine qui avait constitué des recherches sur l'histoire de l'école de Sermentizon présentés en 2019 va nous prêter des documents.

Nous sommes à la recherche d'objets pour illustrer le sujet. Alors si vous voulez bien nous confier le temps de l'exposition les anciens cahiers du grand-père, le diplôme de la grand tante ou les porte-plumes que vous utilisiez, nous vous en serions très reconnaissantes.

Merci d'avance et bel été à tous



Très prochainement : Frissons au château

Faire peur ou avoir peur, à vous de choisir !

Contées, racontées et ateliers conte avec la conteuse Frédérique Lanaure.

Au crépuscule, à la lueur de la bougie, en famille ou entre amis, participez aux veillées effrayantes du château d'Aulteribe et du bourg de Sermentizon pour raconter ou écouter des histoires qui font peur ! Frissons garantis dans l'ambiance fantastique des salons, des chambres et des rues sombres du bourg agrémentées par les contes inquiétants de Frédérique Lanaure.

Balade contée par Frédérique Lanaure : vendredi 15 septembre à 19h00 - Bourg de Sermentizon, rendez-vous à la bibliothèque. Gratuite.

Veillées contées et racontées, vendredi 27, samedi 28 octobre à 19h00 et dimanche 29 octobre à 17h00 au Château d'Aulteribe

Ateliers conte pour ceux qui aiment faire peur et préparer leur « contée » ou « racontée »

Samedi 30 septembre à 18h00, samedi 14 octobre de 10h00 à 17h00 et mercredi 25 octobre à 18h00 (horaires qui pourront être adaptés aux participants). Bibliothèque municipale de Sermentizon.

Renseignements et réservations au 04 73 53 14 55

Visite contée : 6 € - Atelier conte : gratuit

En partenariat avec la bibliothèque de Sermentizon et le réseau de lecture de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne.

Bibliothèque municipale Mairie 63120 Sermentizon

Adresse mail :

bibliothequesermentizon@orange.fr

Téléphone : chez Gilles et Christine

Vayssière : 04 73 94 40 65

Courrier à déposer à la Mairie

Les bénévoles, Yvette, Nicole, Catherine, Raymonde et Christine.

Regroupement pédagogique Bort l'Étang

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ONT VOYAGÉ... DANS L'ESPACE !



Les 8, 9 et 10 mars derniers, les élèves des classes de CE2-CM1-CM2 du Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) de Sermentizon, Glaine-Montaigut, Bort-l'Étang, et Neuville se sont rendus à la Cité de l'espace à Toulouse.

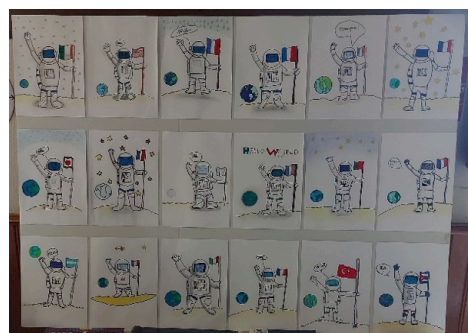
La Cité de l'espace est un centre de culture scientifique orienté vers l'espace et la conquête spatiale, consacré autant à l'astronomie qu'à l'astronautique. Ainsi, les enfants ont pu découvrir à quoi ressemble la vie en orbite, les planètes de notre système solaire, et tant d'autres choses. **Soyez en sûr, ils sont revenus en Auvergne avec des étoiles pleins les yeux !**

EXPOSITION DES TRAVAUX DES ÉLÈVES

L'année scolaire a donc été rythmée par ce voyage, et le vendredi 9 juin 2023, à la salle des fêtes de Glaine-Montaigut, les élèves ont pu partager pleinement leurs souvenirs lors d'une exposition, au cours de laquelle les parents ont découvert les différents travaux des classes, des photos et des vidéos du voyage.



Un moment convivial organisé par les enseignants, aidés du CIPE pour la traditionnelle buvette et le repas à emporter de la ferme auberge de l'Estre à Neuville.



EN PARLANT DU CIPE



Le Conseil Intercommunal des Parents d'Élèves fait partie des associations grâce auxquelles le voyage à la Cité de l'Espace a pu avoir lieu. De nombreuses manifestations et ventes sont organisées tout au long de l'année scolaire pour aider l'école dans le financement de diverses activités, ou pour du matériel, etc. Cette association est nécessaire à la vie de l'école !

Pour rappel et pour information, l'association des parents d'élèves du regroupement de Bort l'Étang, Glaine-Montaigut, Neuville, Sermentizon (CIPE) a pour objet le soutien financier scolaire et extra-scolaire en organisant diverses manifestations (fête de Noël, fête de fin d'année, ventes de gâteaux, chocolats). Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à prendre contact via cette adresse mail : cipe63@orange.fr

Le CIPE et les amicales existantes sur les 4 communes du regroupement ont besoin de bénévoles tout au long de l'année. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie.

Par ailleurs le SIGEP (Syndicat Intercommunal de Gestion de Ecoles Publiques) a la gestion de la cantine, de la garderie du mercredi, du centre aéré, la gestion des agents travaillant au sein du regroupement.

Espèces invasives et dangereuses

SENECON DE JACOB

(appellé aussi Sénéçon de Jacobé, Herbe de St Jacques)

Danger de cette plante

Cette plante est très dangereuse pour les herbivores, au pâturage ou qui mangent du foin. Toutes les parties de la plante sont toxiques.

Les bêtes l'évitent souvent au pré, mais détectent moins bien les jeunes plantes (rosettes). Suivant les conditions de pâturage ou climatique, elles peuvent manger cette plante, notamment les fleurs (partie la plus toxique).

La plante reste toxique et indétectable dans le foin. Le séneçon contient des toxines provoquant de graves lésions du foie. Les toxines ingérées par les animaux s'accumulent dans le foie et ne se dégradent pas. Chaque ingestion de plantes augmente donc la dose totale présente dans le foie. Cela mène à des lésions irréversibles du foie.

L'apparition des symptômes signe une intoxication avancée, souvent mortelle. Il n'existe pas de traitement à l'heure actuelle.

Toutes les espèces de séneçons sont toxiques mais le séneçon de Jacob est le plus problématique vu sa diffusion actuelle.



Plante 2^{ème} année



Rosette 1^{ère} année

Description

Le séneçon de Jacob est une plante indigène, qui se propage de plus en plus dans les milieux gérés de manière extensive, les bords de routes et de chemins et de ce fait dans les prés.

C'est une plante bisannuelle à vivace, elle fabrique beaucoup de graines, capable de fleurir plusieurs fois dans l'année, peut mesurer de 40 à 130cm.

Elimination

Le séneçon de Jacob fleurit de mai à octobre. En ce moment il ne reste que peu de plantes en fleurs. On les reconnaît à leurs tiges hautes et rouges quand la plante est bien mature. Les fleurs sont jaunes avec 13 pétales et un cœur orange et sont surtout en haut des tiges.

Il faut les éliminer au maximum et le plus tôt possible dans la saison (ne pas confondre avec le Millepertuis qui n'a que 5 pétales). Le mieux est de les arracher. Ne pas les laisser sur place, elles sécheraient et les animaux pourraient les manger. Ne pas les composter ni les mettre sur le fumier, les fleurs pourraient réussir à grainer.

FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est toujours très présents sur la commune. Au moins 4 nids primaires ont été détruits (photo ci-contre. Le nid primaire a la taille d'une orange) et un nid définitif. Un nid définitif d'environ 80 cm de diamètre vient d'être découvert dans le bourg et une destruction est envisagée prochainement.

Cette espèce est très envahissante. Sa pique n'est pas plus dangereuse que celle de la guêpe ou de l'abeille mais à proximité de son nid, le frelon asiatique n'hésitera pas à attaquer.

Il présente un risque réel pour l'apiculture en affaiblissant les colonies qu'il attaque sans relâche. N'hésitez pas à nous contacter au 06 45 05 46 11 si vous soupçonnez sa présence près de chez vous ou si vous souhaitez des renseignements.



La vie des associations

Programme château d'Aulteribe

- Frissons au château du 15 septembre au 29 octobre 2023

En partenariat avec la bibliothèque de Sermentizon et le réseau de lecture de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

- Festival de piano 29, 30 septembre et 1^{er} octobre

Vendredi 29 septembre : De 19h00 à 22h00 : Double-récital de Paul Lecocq et Marie Vermeulin, avec intermède gourmand.

Samedi 30 septembre : 10h00 - Master-classes publiques par Marie Vermeulin à destination des jeunes talents des Conservatoire de Thiers et Clermont-Ferrand.

14h00 - « Dans l'intimité du piano » avec Jean Ramona, responsable ébéniste de la maison Pleyel -

18h00 - Récital Philippe Cassard

Dimanche 1^{er} octobre : 14h00 - « dans l'intimité de la maison Pleyel » avec Jean Ramona et à 15h00 - Récital David Lively

Exposition de photos « A table », à partir du 13 octobre et jusqu'à fin mars 2024

Comment se nourrissent les insectes, les oiseaux et les animaux ? Des photos de Yves Borel, Michel Martin et Christiane Champilou vont donner quelques pistes pour découvrir les mets favoris mais aussi les outils qu'ils utilisent pour s'alimenter. Et pour aborder le monde végétal, Stéphane Herbette, chercheur et maître de conférence de l'Université Clermont Auvergne, proposera une conférence sur la vie de l'arbre, de sa naissance à sa mort. Gratuit mais sur réservation pour la conférence au 04 73 53 14 55

Monument jeu d'enfant : Samedi 21 et dimanche 22 octobre de 14h00 à 18h00 au château d'Aulteribe

Miam, beurk, hum ! tu viens goûter au château ?

En partenariat avec les associations Fais et Ris, Culture et patrimoine et la bibliothèque municipale de Sermentizon.

Contes et histoires au château d'Aulteribe 16, 19, 21 et 28 décembre à 15h00

C'est Noël à Aulteribe ! Sapin, chaussettes et sucre d'orge sont installés près de la cheminée. Frédérique Lanaure, conteuse, vous propose de partager l'ambiance de Noël à travers des histoires gourmandes et sensorielles accompagnées de la dégustation d'un goûter. Parfums, douceur et plaisirs du palais seront au rendez-vous. Pour tous à partir de 6 ans

Et du 16 décembre au 31 décembre 2023, les visites du château continuent ! Découvrez le château en famille. Les enfants apercevront-ils les lutins cachés entre les meubles, les tapisseries et les tableaux.

Renseignements et Réservations au 04 73 53 14 55

chateau-aulteribe@monuments-nationaux.fr

Association « Culture et Patrimoine à Sermentizon

- 13 octobre : conférence sur l'arbre avec Stéphane Herbette

- 14 octobre - Théâtre « Un petit jeu sans conséquence » à 20h30 à la salle des fêtes.





Fête du chien-guide

Journée Portes Ouvertes **Samedi 23 septembre** Ecole de Sermentizon 63120
10h00-17h00



Démonstration travail de chiens-guides
Sensibilisation à la déficience visuelle
Ateliers et stands de découverte :
• Médiation Animale
• Lecture braille
• Eveil des sens
• Ostéopathie animale
• Métiers autour du chien
Honneurs aux familles bénévoles



Plus de renseignements
04.73.53.07.13
www.chienguides.com



Frissons au Château

Faire peur ou avoir peur, à vous de choisir...

CONTÉES, RACONTÉES ET ATELIERS CONTE
AVEC LA CONTEUSE FRÉDÉRIQUE LANAURE
DU 15 SEPT AU 23 OCT 2023
À PARTIR DE 10 ANS

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS AU 04 73 53 14 55

EN PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SERMENTIZON ET LE RÉSEAU DE LECTURE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THÈRES DOLE ET MONTAGNE

Le Château d'Aulteribe présente :

PIANOS D'HIER * TALENTS * D'AUJOURD'HUI

CONCERTS & MASTER-CLASSES
DU 29 SEPTEMBRE AU 1^{ER} OCTOBRE 2023
DÉDICACES

FREDERIC CHOPIN FELIX MENDELSSOHN FRANZ SCHUBERT FRANZ LISZT
GEORGE ONSLOW NIELS HENNING WILHELM FRIEDEMANN BACH JOHANNES BRAHMS VIRGINIE MOREL
WOLFGANG AMADEUS MOZART MUZZO CLEMENTE CLAUDE DEBUSSY LOUIS MOREAU GOTTFRIED HANDEL

TARIFS Récital : 18 €
Soirée du vendredi : deux récitals et buffet gascon : 24 €
Master classe et conférences : Gratuit
L'ensemble de la programmation est gratuite pour les moins de 26 ans.

Photographies : Jean-Sébastien Carrin, Jean-Baptiste Willet, R. Soubirguère.

Sous la Direction artistique de Marie VERMEULIN
Marie VERMEULIN • Paul LECOCC • Philippe CASSARO • David LIVELY

Avec la participation de Catherine Oulhal, conférencière pour le CMN et de Jean Barrois, responsable éditoriale des pianos Playel
En partenariat avec la Conservatoire Emmanuel Chabrier de Clermont-Ferrand et le Conservatoire Serge Oulhal de Thiers.

Centre des Monuments Nationaux

Logo of the Conservatoire Emmanuel Chabrier de Clermont-Ferrand

Logo of the Conservatoire Serge Oulhal de Thiers

Violence et violentomètre

Parce que rien n'excuse la violence
quelle qu'elle soit.....

..... n'attendez pas qu'il soit
trop tard !!

La persistance des violences intrafamiliales
et conjugales bafoue les droits et la dignité
des personnes et constitue le premier
obstacle à l'égalité réelle entre les femmes et
les hommes.

Personne n'est à l'abri de ce type de
violences !

Elle sévit dans toutes les catégories sociales,
économiques et culturelle, en milieu urbain
comme en milieu rural et quel que soit le
contexte éducatif ou religieux.

Pour réduire le nombre de féminicides et
lutter contre les violences intrafamiliales,
l'association des Maires Ruraux de France
sous patronage de l'état, a mis en place un
nouveau dispositif de lutte contre les
violences : l'ERRE (Élu Rural Relais de
l'Égalité)

À Sermentizon, le conseil municipal a désigné
une élue pour être la référente de ce
dispositif. Elle a pour mission d'écouter,
d'accompagner et d'orienter les personnes
qui sont confrontées à des situations de
violences, tout en étant tenue au secret
absolu ! Une adresse mail, consultable
uniquement par la référente et le maire, est
désormais à votre disposition.

Adresse mail Mairie :

erre.sermentizon@gmail.com

Ta relation est saine quand il...	PROFITE	1	Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts	
		2	Accepte tes amies, amis et ta famille	
		3	A confiance en toi	
		4	Est content quand tu te sens épanoui	
		5	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	
Il y a de la violence quand il...	VIGILANCE, DIS STOP !	6	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose	
		7	Rabaisse tes opinions et tes projets	
		8	Se moque de toi en public	
		9	Est jaloux et possessif en permanence	
		10	Te manipule	
		11	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	
		12	Fouille tes textos, mails, applis	
		13	Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes	
		14	T'isole de ta famille et de tes proches	
		15	T'oblige à regarder des films pornos	
Tu es en danger quand il...	PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE	16	T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches	
		17	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît	
		18	Menace de se suicider à cause de toi	
		19	Menace de diffuser des photos intimes de toi	
		20	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	
		21	Te touche les parties intimes sans ton consentement	
		22	T'oblige à avoir des relations sexuelles	
		23	Te menace avec une arme	
		24		



URGENCE : QUI APPELER ?



Samu

**Police
Secours**

Pompiers

**Urgences
sms**

**Partout
en Europe**

Renseignements Conseils

Demandes d'aides

3919 Violences femmes infos

anonyme

24h/24 et 7j/7 gratuit

119 Prévention et protection des enfants

24h/24 et 7j/7 gratuit

116006 Numéro National d'entraide aux victimes

24h/24 et 7j/7 gratuit

08 00 05 95 95 SOS Viol informations

Quelques dates :

- 15 septembre - Frissons au château - Bibliothèque
- 17 septembre - Bourse aux vêtements - Au profit du Téléthon
- 23 septembre : Fête du chien guide - Association Quatre A
- 20 octobre - Réunion de conseil
- 13 octobre - Conférence sur l'arbre -Château d'Aulteribe - Association CEPS
- 14 octobre - Théâtre « Un petit jeu sans conséquence » à 20h30 à la salle des fêtes. Association CEPS
- 29 octobre - Tripe du Pialoux - Amicale laïque
- 3 novembre - Réunion de conseil
- 11 novembre - Paella - au profit du Téléthon
- 12 novembre - Commémoration
- 3 décembre : Bourse aux jouets et vêtements. Comité des fêtes
- 15 décembre - Réunion de conseil
- 31 décembre - Réveillon St Sylvestre - Comité des fêtes

Une permanence du maire et des adjoints se tiendra chaque premier dimanche du mois (sauf en août) de 10h00 à 12h00 à la mairie de Sermentizon.